

FORMATION INITIALE DES ACTEURS PRAP 2S

OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP) liés aux activités physiques par une participation efficace des salariés dans l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour cela le stagiaire sera capable de :

- Analyser sa situation de travail et identifier les risques d'atteinte à sa santé ;
- Proposer de manière concertée des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents

PUBLIC CIBLE :

Personnel d'entreprise des secteurs Sanitaire et Social

PREREQUIS

Pour accéder à la formation initiale, aucun prérequis n'est nécessaire.

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théorique par des méthodes participatives et démonstratives puis de mises en application (mise en situation, exercices en sous groupes, atelier)

A l'issue de la formation initiale, un livret INRS sera rendu à chaque stagiaire

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporama, documents papiers et numériques. Matériel spécifique à l'apprentissage de la PRAP en secteur sanitaire et social : fauteuil roulant, lit médicalisé, verticalisateur...

MODALITE D'ÉVALUATION :

Le Certificat d'acteur PRAP sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. L'évaluation est réalisée avec la fiche d'évaluation INRS

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra son certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS. Son certificat sera alors valide 2 ans.

PROGRAMME:

Les risques de mon métier.

Les enjeux de la prévention : Humain, économique, juridique : Statistiques nationales, par activité, de l'entreprise

Accident du Travail et Maladie Professionnelle - Le danger, le risque : Définition & modélisation.

Les principes généraux de prévention.

Le projet des prévention & les acteurs du projet.

Les risques liés aux activités physiques

Notions d'anatomie, de physiologie : Squelette, ligaments, muscles...

Les limites du fonctionnement de la mécanique humaine : Lésions et conséquences sur la santé

Les différents facteurs de risque : Poids des charges, âge etc.

L'analyse des situations de travail et la caractérisation des situations dangereuses.

Méthodologie d'analyse des manutentions manuelles.

La recherche de causes

La recherche de pistes d'amélioration

Les champs d'intervention

Aménagement d'une situation de travail

La manutention des charges

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Les aides techniques à la manutention.

Evaluation des stagiaires

ORGANISATION

Formation PRAP spécialisation Sanitaire et Social	
Encadrement	Formateur PRAP certifié par l'INRS
Effectif	6 à 10 stagiaires
Durée	3 journées (21 heures) en intersessions